

Faculté de pharmacie Direction des programmes

## PROCEDURE CONCERNANT LA TENUE DES EXAMENS

## L'étudiant

- Doit se présenter à l'heure prévue de l'examen. Si l'étudiant arrive après l'heure prévue, il sera uniquement admis dans la salle d'examen à la 30<sup>e</sup> minute suivant le début de l'examen. Il ne bénéficie d'aucune prolongation. Après la 30<sup>e</sup> minute, l'étudiant qui arrive en retard à son examen est référé à la direction de programme.
- Ne pourra quitter la salle d'examen au cours des 45 premières minutes du déroulement de l'examen. Pour les examens d'une durée d'une heure, il ne pourra quitter la salle pendant les 45 premières minutes.
- Occupe la place qui lui est assignée selon la liste de répartition des étudiants affichée à l'entrée du local.
- Attend le signal du surveillant avant de commencer l'examen.
- Doit laisser à la vue sa carte d'identité avec photo (carte étudiante UL, permis de conduire, carte d'assurance-maladie) pour vérification par un surveillant. Toute dérogation à cette règle est considérée comme une infraction au Règlement des études.
- Ne conserve que le matériel autorisé: les crayons, gommes à effacer. La calculatrice et/ou autres documents ne sont permis qu'en cas d'autorisation explicite sur la page frontispice de l'examen.
- L'ordinateur portable est permis uniquement lors d'examen sur la plateforme Examplify.
- Toutes les montres (qu'elles soient intelligentes ou non) ainsi que les cellulaires sont interdits et doivent être laissés dans le casier ou à l'avant de la salle de l'examen. S'assurer de fermer la sonnerie du cellulaire si celui-ci se trouve à l'avant de la classe. Un étudiant ayant une montre ou un cellulaire sur lui lors de l'examen s'expose à une sanction en lien avec le Règlement disciplinaire de l'Université Laval.
- Les autres effets personnels comme manteau, sac à dos, étuis, boîte de papier mouchoir, entre autres, doivent être laissés dans le casier ou à l'avant de la salle de l'examen.
- Le port de la casquette, chapeau, tuque, foulard (sauf hijab), entre autres est interdit pendant l'examen.
- Aucun aliment ne sera toléré pendant l'examen.
- Seule une bouteille d'eau sera acceptée par les surveillants.
- Lit les consignes de l'examen sur la page frontispice dont le nombre de pages, le nombre de questions, entre autres, et s'assure que son questionnaire est conforme à ces consignes.
- Signe sa copie d'examen et sa feuille réponses.

- Doit motiver toute absence auprès de la directrice de programme dans les trois jours ouvrables en vertu de la Politique facultaire concernant les absences aux examens ou autres formes d'évaluation. Un étudiant absent sans raison valable aura la note zéro (0) pour l'examen. Si le motif de l'absence est pour raison de maladie, une attestation médicale originale doit être transmise à la direction de programme en respectant le délai de trois jours ouvrables.
- Si une calculatrice est autorisée pendant l'examen, celle-ci doit être approuvée par la Faculté de pharmacie en ayant le collant officiel de la Faculté de pharmacie. Voici quelques modèles approuvées Sharp EL-531WBBK ou Casio FX-260solar. Les calculatrices ayant déjà le collant d'autorisation de la Faculté des sciences et génies ou de la Faculté de médecine sont également acceptées pour les examens.
- À la fin de l'examen, rapporte au surveillant le carton numéroté avec le questionnaire d'examen signé **et complet**.